



## Légumes de plein champ et d'industrie

**N°01**  
**16/04/2020**



### Animateur filière

Aurore TAILLEUR  
**FREDON N-A**  
[a.tailleur@fredon-aquitaine.org](mailto:a.tailleur@fredon-aquitaine.org)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET,  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

## Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Vigilance sanitaire

- **Virus ToBRFV** : soyez vigilant dans vos parcelles de tomate. Vous trouverez l'instruction technique destinée aux professionnels de la filière sur le site de la DRAAF N-A : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Virus-ToBRFV-virus-du-fruit>.

### Asperge

- **Récoltes en cours.**
- **Criocères** : apparition des premiers adultes + présence d'œufs.
- **Mouche des semis** : période de sensibilité, peu de dégât.
- **Taupins / Scutigérelles** : fortes attaques dans le Tursan.

### Carotte

- **Débâchage des carottes primeurs en cours.**
- **Feuillage des carottes primeurs globalement sain.**
- **Adventices** : problématique majeure.

### Maïs doux

- **Les semis de maïs doux ont débuté la semaine dernière.**
- **Vers gris** : le vol des vers gris est en cours depuis la mi-mars, surveillez vos parcelles.

En 2020, les réseaux de surveillance pour la filière Légumes de plein champ et d'industrie seront constitués de 3 niveaux :

- **Les parcelles de référence** : il s'agit de parcelles fixes sur lesquelles des observations sont réalisées régulièrement (pour chaque bulletin) selon un protocole national ;
- **Les tours de plaine** : il s'agit d'un réseau d'observateurs « experts » constitué de chef de cultures, de techniciens de diverses structures de production ou des coopératives. Ils suivent un nombre important de parcelles et nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des parcelles observées, à l'échelle de l'exploitation ou d'un secteur géographique ;
- **Le réseau de piégeage** : il s'agit d'un réseau de pièges à phéromones répartis sur l'ensemble de l'ex-région Aquitaine. L'objectif est de surveiller la présence d'insectes ravageurs ainsi que son extension géographique et également de préciser le moment d'apparition des premiers papillons (via des courbes de vol).

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie N°1 du 16/04/20 »



# Asperge

## • Réseau de surveillance

En 2020, une parcelle de référence sera suivie dans le Blayais.

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaines dans les Landes (Sables des Landes et Sud Adour) ainsi que dans le Blayais.

## • Surface renseignée

Cette semaine, 450 ha d'asperges ont été renseignés :

- 335 ha en production dans les Landes ;
- 115 ha non récoltés dans les Landes (85 ha) et le Blayais (30 ha, plantations 2019 et 2020).

Les récoltes ont commencé le 3 février dans les Landes et le 10 février dans le Blayais.

## • Etat sanitaire des cultures

### ○ Criocère

#### Situation sur le terrain :

Landes : les premiers adultes ont fait leur apparition sur 85 ha en végétation, avec moins d'un individu visible par mètre linéaire, provoquant des morsures sur tiges. Des œufs sont également présents dans les parcelles.

Blayais : on observe la présence des premiers adultes sur 15 ha, avec moins de 5 individus pour 100 mètres linéaires.



**Adultes + œufs de criocères sur Asperge**  
(Crédit Photo : C. Labrouche – COPADAX)

#### Seuil indicatif de risque :

Il existe un seuil à partir duquel il est risqué de laisser les populations se développer sur les stades juvéniles de l'asperge. Ce seuil est estimé à 3 criocères pour 10 mètres linéaires de rang (source Adar Blayais).

**Evaluation du risque** : le seuil n'est pas atteint dans les parcelles observées.

### ○ Mouche de l'asperge (*Platyparea poeciloptera*)

#### Situation sur le terrain :

Blayais : on note l'éclosion de nombreuses mouches de l'asperge sur 25 ha d'asperges non récoltées (plantations 2019 et 2020), avec selon les parcelles 1 à 10 individus visibles pour 100 mètres linéaires. On note également plus de 0,5 mouches de l'asperge / pièges (pièges englués).

**Evaluation du risque** : nous sommes actuellement en période à risque : le vol est en cours dans le Blayais, les femelles vont pondre au bas des tiges.

- **Mouche des semis (*Delia platura*)**

**Situation sur le terrain :**

Landes : des dégâts de larves de mouches des semis sont observés sur 100 % des parcelles suivies en cours de récolte (soit 335 ha) avec moins de 5 % des turions attaqués.

Blayais : on note très peu de dégâts de larves de la mouche des semis malgré la présence de nombreuses mouches des semis dans les parcelles non récoltées. Elles sont visibles sur l'ensemble des parcelles non récoltées observées (soit 30 ha) dont 20 ha avec présence sur plus de 5 % des turions.

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

**Evaluation du risque** : nous sommes en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de pontes dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage.

- **Taupin**

**Situation sur le terrain :**

Landes : des attaques de taupins sont signalées sur 8 ha en récolte dans le Tursan avec plus de 5 % des turions touchés. Sur les parties de parcelles les plus touchées, on note une fréquence d'attaque sur turions de 70 % et une intensité de 5 %.

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

**Evaluation du risque** : les terres noires de Chalosse et du Tursan sont très favorables au taupin qui attaque les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs.

- **Scutigérelle**

**Situation sur le terrain :**

Landes : des attaques de scutigérelles sont signalées sur 4 ha en récolte dans le Tursan avec plus de 5 % des turions touchés. Sur les parties de parcelles les plus touchées, on note une fréquence d'attaque sur turions de 78 % et une intensité allant de 5 à plus de 80 piqûres sur turion. On note également la présence de scutigérelles sur 1,8 ha dans le secteur de Pontonx-sur-l'Adour, avec moins de 5 % de turions attaqués.

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

**Evaluation du risque** : les terres noires de Chalosse et du Tursan sont très favorables à la scutigérelle qui attaque les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs.

- **Rouille physiologique du turion**

**Situation sur le terrain :**

Landes : on note la présence de rouille physiologique du turion sur l'ensemble des parcelles suivies, en cours récolte (soit 335 ha), avec moins de 5 % des turions touchés.

**Evaluation du risque** : Les conditions climatiques annoncées pour cette fin de semaine (pluies orageuses) sont favorables au développement de la maladie. Surveillez vos parcelles.

# Carotte

## • Réseau de surveillance

En 2020, une parcelle de référence (primeur puis saison), située à Saint-Jean-d'Ilac (Sud Gironde), sera suivie.

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées dans la zone des Sables (Landes + Sud Gironde) ainsi que dans le Médoc.

## • Calendrier des cultures

	SEMIS	RECOLTE	CONSERVATION AU CHAMP
<b>Carotte primeur</b>	Octobre à mars	Avril à juillet	/
<b>Carotte de saison</b>	Avril à juin	Août à octobre	/
<b>Carotte de garde (= de conservation)</b>	Juin à août	/	Novembre à avril

## • Surface renseignée

Pour la rédaction de ce bulletin, 1 027 ha de carottes primeurs ont été renseignées.

La campagne de débâchage a commencé au cours de la dernière décade de février (carottes fanes) et se poursuit à ce jour. Selon les structures, entre 75 % et 100 % des surfaces sont débâchées. Avec les conditions météorologiques très changeantes, ce sont la pression adventices (surtout pâturin et stellaire) ainsi que la relative sécheresse des sols (justifiant d'une irrigation) qui ont amené à cette opération de débâchage, parfois sur des carottes encore peu développées (BBCH 13).

## • Etat sanitaire des cultures

### ○ Maladie du feuillage

**Le feuillage des carottes primeurs est globalement sain.**

Quelques brûlures liées au gel ainsi que du feuillage rougissant ont été observés.

Des symptômes de brûlures du feuillage évolutives ont été signalés sur près de 50 ha. Une observation sur le terrain fait penser à de l'*Alternaria* ou à de la brûlure bactérienne (feuilles âgées touchées). Des prélèvements ont été effectués et transmis au CTIFL.



**Symptômes de grillures sur feuillage de carottes**  
(Crédit Photo : S. Plas – Invénio)

### ○ Mouche de la carotte

Pour rappel, l'adulte est une mouche noire, mince et luisante d'environ 6 mm de long avec une taille fine, une petite tête rougeâtre et de longues pattes jaunes.

#### **Situation sur le terrain :**

A ce jour, aucune mouche n'a été signalée, notamment chez les producteurs ayant installé des pièges.

Il est fortement conseillé de surveiller la présence de la mouche de la carotte soit par la modélisation (Dacom, Swat) soit par la mise en place de piègeages.



**Mouche de la carotte sur piège**  
(Crédit Photo : F. Villeneuve – CTIFL)

## ○ Pucerons

### Situation sur le terrain :

De nombreuses coccinelles sont visibles dans les parcelles de carottes primeurs, sans observation de pucerons.

**Evaluation du risque :** surveillez vos cultures afin de détecter l'apparition des premiers pucerons.

## ○ Adventices

La pression adventices est élevée dans les parcelles de carottes primeurs avec notamment la présence de pâturin et de stellaire.

Le binage des passe-pieds au débâchage a été général mais les carottes étaient à un stade trop jeune pour le binage des inter-rangs. Cette pratique n'a été mise en œuvre que la semaine dernière sur les premières parcelles débâchées, aujourd'hui aux stades BBCH 44-45.



### Méthodes alternatives :

- Le **plastique ProTechBio** (RKW Hyplast), testé par tous les producteurs sur différents créneaux, confirme son efficacité, notamment sur les flancs. Les avis sont un peu plus partagés sur les inter-rangs.
- **Binage** des passe-pieds au débâchage ainsi que le binage des inter-rangs.

## Maïs doux

### • Surface renseignée

En Nouvelle-Aquitaine, les semis de maïs doux ont commencé la semaine dernière.

En 2020, environ 24 000 ha de maïs doux devraient être semés en Nouvelle-Aquitaine. A ce jour, au moins 1 000 ha ont été semés. Les cultures sont toutes au stade « semis » (BBCH 00).

### • Etat sanitaire des cultures

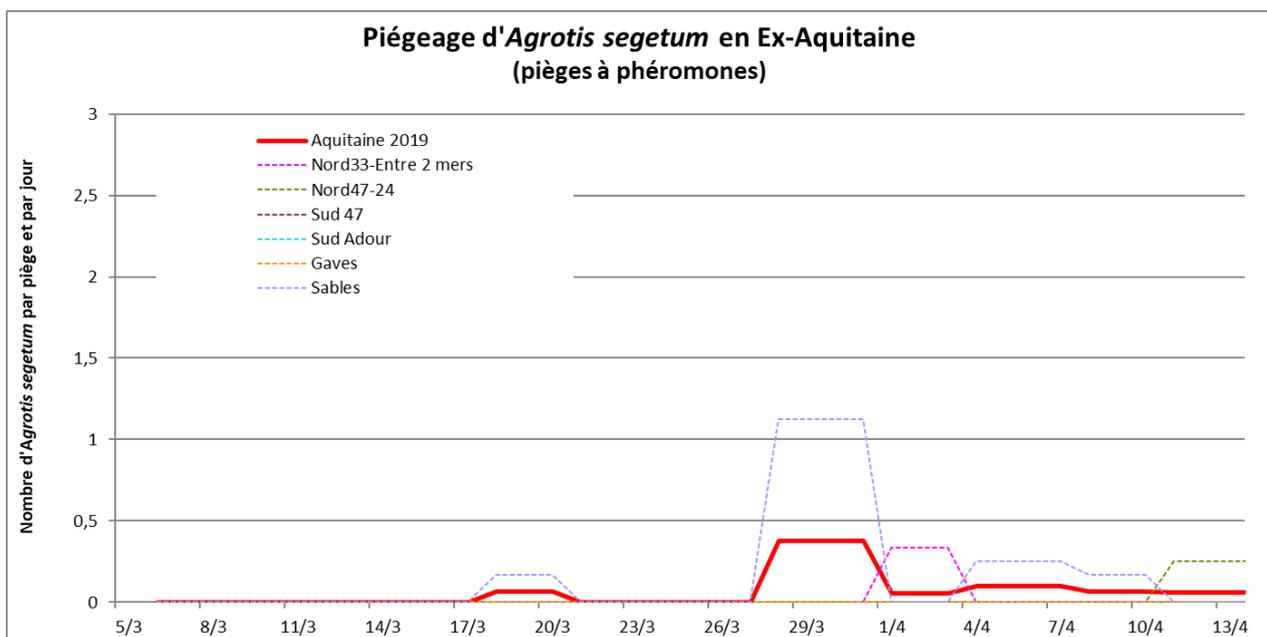
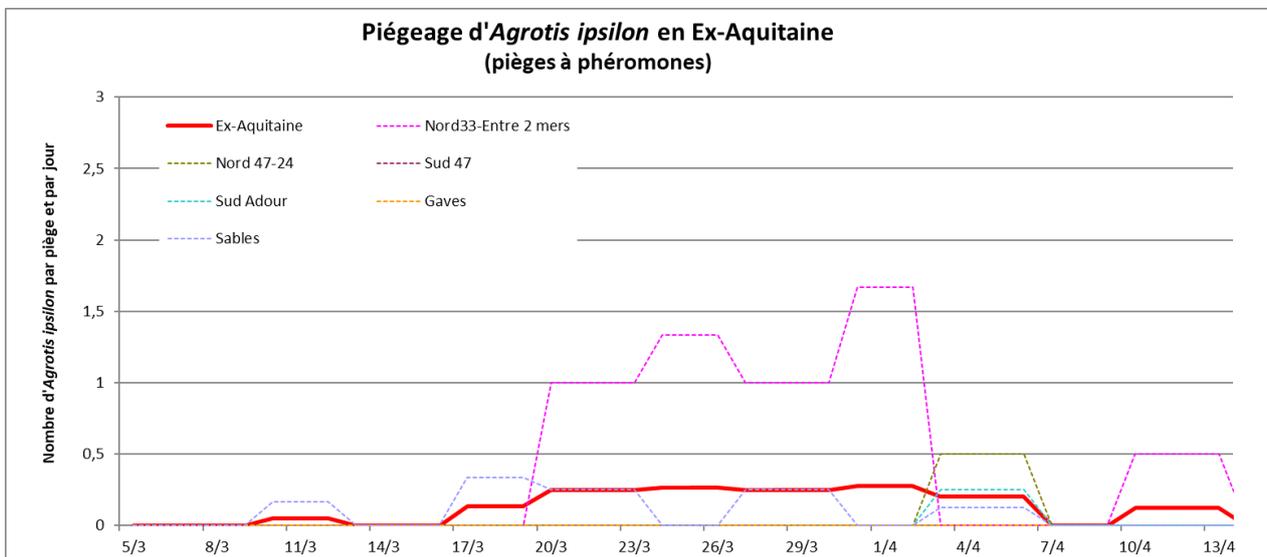
#### ○ Vers gris

### Situation sur le terrain :

Les pièges à phéromones vers gris ont été mis en place dès le début du mois de mars. La première capture d'*Agrotis ipsilon* a été enregistrée le 12 mars dans les Sables et la première capture d'*Agrotis segetum*, le 19 mars dans les Sables.

A ce jour, le vol d'*Agrotis ipsilon* a débuté dans l'ensemble des secteurs à l'exception du Sud 47 et des Gaves, et le vol d'*Agrotis segetum* est en cours uniquement dans le Nord 33 – Entre-deux-Mers, dans le Nord 47 - 24 et dans les Sables.

Cette semaine, 3 *A. ipsilon* ont été capturés dans le Nord 33 – Entre-deux-Mers et au Pays-Basque, et 1 capture d'*A. segetum* dans le Nord 47 – 24.



**Seuil indicatif de risque :** 5 % de pieds attaqués

**Période de risque :** jeune maïs, 2 feuilles à 8 – 10 feuilles.

**Evaluation du risque :** le maïs doux est sensible dès la levée et lorsque les chenilles sont présentes. Surveillez vos parcelles, notamment pour les secteurs où le vol est en cours.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :**

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, AGPM Maïs doux, Arvalis Institut du Végétal, Conserves France, Copadax, Coop Garonne, FDGDON 64, Fredon Nouvelle-Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maïsadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Terres du Sud, Unilet, Vicampo

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*